Département de la Mayenne **ENTRAMMES**

Route Départementale n°233

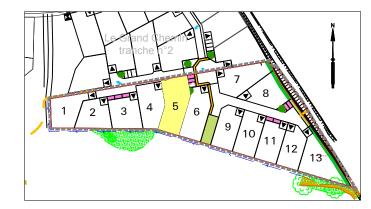


Vente par SOFIAL

Lotissement "Le Grand Chemin" Tranche 3

PLAN DE BORNAGE LOT N° 5

Superficie: 567 m² Cadastre: Section AD n°280 et 297



Plan général du lotissement - sans échelle

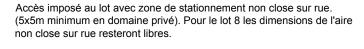
LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER:

Périmètre du lotissement

Haie champêtre plantée en domaine privé par le lotisseur sur une bâche/paillage biodégradable d'une largeur de 2,00m à compter de la limite du lot concerné. La pose d'un grillage s'il est envisagé sera à la charge de l'acquéreur. Ce grillage devra alors être implanté en limite de lot.

Surfaces cessibles





Allée piétonne

Sens d'orientation imposé du volume principal de la construction principale

Zone de retournement pour les impasses d'une longueur supérieure à 60m

■ laisse 2 possibilités pour le sens d'orientation imposé

Place de stationnement Espaces verts

Arbre à planter (nombre et position donnés à titre indicatif)

Traitement de surface différencié



Zone d'agrément et de promenade existante (tranche 1): Corridor écologique pour la préservation de la haie et de la zone humide



Arbre existant

Dressé le 24 novembre 2021 par



Parc Cérès-21 Rue Ferdinand Buisson-Bât I-CHANGE Adresse postale: BP51503 - 53015 LAVAL Cédex Tél: 02.43.53.67.21 - Fax: 02.43.53.64.86

Dossier 20391 Réalisé par : BL



78.00

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE:

Courbes de niveaux du TN relevées avant travaux VRD

LAMBERT 93 - CC48 MAT X 1423143.54 7205600.15 1423141.26 7205613.46 1423130.17 7205611.56 1423129.36 7205610.41 1423124.43 7205609.56 1423127.10 7205593 95 1423122.29 7205577.71

LEGENDE BORNAGE:

Borne OGE définitive

Avertissement:

Avant toute utilisation des points implantés et repérés sur le présent document l'utilisateur est tenu de vérifier que ceux-ci n'ont pas été déplacés depuis leur mise en place. La valeur juridique de ce document n'est acquise que s'il a été joint en l'état à un acte authentique ou une décision de justice.

Les bornes définitives représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du

ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)

Position des branchements issue des plans projet

